

cifix : il vient se placer au pied de la chaire. La foule se met à genoux. Le prédicateur saisit le Christ, il le contemple, il le baise, il lui parle, il le presse sur son cœur, il lui exprime les sentiments, les regrets, la contrition, les promesses et les résolutions de la foule prosternée qui s'unit à lui. Enfin, c'est par des larmes et des sanglots que se termine cette touchante démonstration de la foi et de la piété romaine.

LE CARDINAL RAMPOLLA. — Depuis la mort de l'Eminentissime Cardinal, dont j'ai oublié de vous dire le mois dernier qu'il était Tertiaire de Saint-François inscrit à la Fraternité de l'Ara-Cœli, il ne se passe guère de jour sans qu'un service solennel soit célébré pour le repos de son âme dans quelque'un des nombreux instituts ou œuvres dont il était le protecteur ou le bienfaiteur. Le 18 janvier, il y en eut un dans notre église de Saint-François à Ripa, au nom des Sœurs franciscaines Alcantarines de cette paroisse. Les religieuses entouraient le catafalque et la Schola de nos Pères exécuta avec beaucoup de piété la messe du P. Pierre-Baptiste de Falconara.

LE CARDINAL FALCONIO. — S. Em. le cardinal Falconio vient d'être nommé par le Saint-Père membre de la Commission pour la préservation de la foi dans la ville de Rome. Il est triste de constater l'activité de la propagande protestante dans la Ville sainte, centre de la catholicité. Sur la belle place du Palais de Justice, tout près du palais qu'habite Son Eminence, les protestants viennent de construire un temple flanqué de dépendances considérables destinées à recevoir les enfants que la cupidité ou la misère pousseront des parents catholiques à leur abandonner. La Commission susnommée a pour fonctions de veiller sur le péril, d'étudier et de prendre les moyens aptes à le conjurer.

DISTINCTION PONTIFICALE. — Notre Saint Père le Pape Pie X a daigné conférer au R. P. Urbain Talija, gardien du couvent de Raguse, en Dalmatie, une médaille d'argent destinée à récompenser ses travaux et ses mérites dans les sciences physiques et mathématiques dont il est Lecteur. Le Cardinal Secrétaire d'Etat, en communiquant cette faveur, s'exprime ainsi : " C'est l'usage constant du Saint-Siège de ne point